

L'ÉCHO

Magazine de la ville de Saint-Médard-d'Eyrans

n° 105

décembre - janvier
2018/19



Zoom

Vidéosurveillance

Dossier

Les fêtes

Et aussi

Les associations

Les écoles

Le portrait

Retour sur les fêtes

www.saint-medard-deyrans.fr



ÉDITO



Chers amis,

Les lumières des fêtes de Noël et de fin d'année se sont éteintes et déjà l'année 2019 écoule ses premiers jours. *Avec mes collègues du Conseil Municipal, nous vous adressons, pour vous, vos familles et vos proches, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte la santé, le bonheur et la réussite pour l'ensemble de vos projets.*

Sensible à la tranquillité des habitants et comme beaucoup d'autres communes du territoire, le Conseil Municipal a décidé la mise en place de la vidéosurveillance, sur certains lieux publics. Ce système peut permettre aux services de gendarmerie, sur réquisition de leur part, d'obtenir des éléments facilitant la résolution de certaines affaires.

Les services techniques, durant cette période de fêtes, ont réalisé de nombreux travaux d'entretien et de peinture dans les bâtiments communaux, ainsi que la taille et l'élagage de plusieurs arbres.

Faisant suite aux événements de contestation de ces dernières semaines, un cahier de doléances est à votre disposition à l'accueil de la mairie. Le 15 février prochain, à 19h30, la salle des fêtes sera mise à disposition, dans le cadre du grand débat national. Vous aurez donc l'occasion de venir vous exprimer à votre guise, sur n'importe quel sujet, afin que vos doléances puissent être envoyées au gouvernement.

Dans cette attente et en vous renouvelant mes vœux de bonne année pour 2019.



Amicalement, votre Maire,
Christian TAMARELLE
Président de la Communauté de Communes

Journal d'information de Saint-Médard-d'Eyrans
Dépôt légal : 163/89 - 1400 exemplaires
Directeur de la publication : **Christian TAMARELLE**
Comité de rédaction : la commission communication,
avec la participation du service jeunesse
et des associations saint-médardaises
E-mail : contact@saint-medard-deyrans.fr
Infographie : Nathalie LABAT
Impression : KORUS EDITION
Bimestriel - numéro 105 - Décembre - Janvier 2018/19
9 avenue du 8 mai
33650 Saint-Médard-d'Eyrans
Site Web : www.saint-medard-deyrans.fr

*Imprimé avec des encres à base végétale
sur du papier issu de forêts gérées
durablement certifiées PEFC*



Sommaire

Aménagement	3
La mairie en prise directe	4
À l'ordre du jour	5
Dossier Les fêtes de fin d'année	6
Côté loisirs	8
Associations	10
Du côté des écoles	14
Culture / Bibliothèque / Animations communales	16
Infos Locales	18
Portrait	19
Zoom La vidéosurveillance	20

Travaux des vacances

Les agents des services techniques ont profité des vacances de Noël pour effectuer des travaux dans les bâtiments publics, moins utilisés à cette période. Ils ont repeint l'ancien restaurant scolaire et ont effectué quelques travaux dans le restaurant sco-

laire ainsi que dans les écoles.

Ils ont également commencé la réfection des affichoirs communaux.



Ancien restaurant scolaire



Nouveaux vestiaires du rugby



Vue d'ensemble du projet de construction des nouveaux vestiaires, adossés à l'actuel club house. Les anciens vestiaires seront démolis. Le permis de construire a été accordé. Les travaux devraient démarrer au printemps 2019.

La mairie en prise directe

Des nouvelles de la LGV

On représente souvent la Justice avec un bandeau sur les yeux et portant une balance.

Signes évidents qu'elle trancherait aveuglément mais pèserait proportionnellement.

On peut espérer qu'il en soit ainsi dans les recours que nous avons portés, associations de Gironde, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne et co-requérants avec les communes de la Communauté de Communes de Montesquieu, contre les projets de LGV au sud de Bordeaux.

Si une décision du Conseil d'Etat a débouté les co-requérants pour les LGV du GPSO (lignes entre Saint-Médard-d'Eyrans et Saint-Jory et entre Saint-Médard-d'Eyrans et Dax), la Cour administrative d'Appel de Bordeaux n'a toujours pas statué à ce jour sur les sous projets concernant les aménagements ferroviaires au sud de Bordeaux (Bordeaux - Saint-Médard-d'Eyrans) et au nord de Toulouse (Saint-Jory - Toulouse). Ces derniers représentent un coût estimé à près de 1,5 milliard d'euros et pourraient être avantageusement remplacés par une rénovation des voies actuelles.

Globalement le GPSO représente plus de 10 milliards d'euros alors que des études indépendantes montrent que la rénovation des voies ferrées actuelles (Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax) pourrait, pour un coût divisé par 2 ou 3, répondre utilement à un service ferroviaire rapide et efficace pour l'usager.

A l'heure où l'Etat reprend à sa charge une partie de la dette SNCF (35 milliards d'euros) et où il doit faire face aux demandes sociales urgentes (on évoque 15 milliards d'euros), les deniers publics seraient mieux employés dans la rénovation des voies ferrées actuelles que dans un énième projet pharaonique de LGV. Les tergiversations de l'Etat pour le lancement effectif des travaux de la LGV Bordeaux-Toulouse (2030 ?), le quasi abandon de l'axe Bordeaux-Dax, montrent bien que la question est pertinente.

Nous attendons de la Justice une clairvoyance dans ce domaine.

Jean-Robert THOMAS, Président de la LGVEA, en association avec la municipalité

A NOTER

INSEE

Selon les chiffres fournis par l'INSEE, au 1^{er} janvier 2019, nous sommes **3064 habitants**. Un recensement total de la population aura lieu en 2020.

Horaires de la Poste

Depuis le 7 janvier 2019, les horaires de la Poste de Saint-Médard-d'Eyrans ont évolué :

- **Lundi : fermeture hebdomadaire**
- Mardi : 9h-12h / 13h30-16h30
- **Mercredi : 9h-12h / 13h30-16h30**
- Jeudi : 9h-12h / 13h30-16h30
- Vendredi : 9h-12h / 13h30-16h30
- Samedi : 9h-12h

Les habitants sont désormais accueillis par Marie DAUVIN, en photo ci-contre avec monsieur le Maire.



Restos du coeur

Randonnée Solidaire

La Rando Cadaujacaise vous invite à une balade ouverte à toutes et tous, de 6 kms sur les chemins de Cadaujac, au profit des Restos du coeur de Martillac le samedi 23 mars 2019.

Participation pour chaque marcheur : denrées alimentaires non périssables : farine, sucre, huile, café, conserves...

RDV au parc du Château de Cadaujac à 13h30. Accueil autour d'un café et boissons. Départ de la rando vers 14h.

Renseignements : Catherine MERSCHARDT 06 08 45 72 20
Merschardtc@aol.com

Collecte nationale

La collecte nationale aura lieu les 8 et 9 mars 2019. Les Restos du coeur sont à la recherche de bénévoles.



Etat civil

Décès :

Albert **REBOLLO**, le 02/01/2019
Jean **GUÉRIN**, le 14/01/2019
André **SALIGUE**, le 15/01/2019

Naissances :

Zachary **PALASSY**, le 08/12/2018
Linh **PHAM SARREBEYROUX**, le 20/12/2018
Cassius **DUPUY**, le 21/12/2018
Loukas **CALDAS GASPAS**, le 01/01/2019
Maël **KALSCH**, le 04/01/2019

Extraits du Conseil Municipal

du 12 décembre 2018

Présents : 17 - Représentés : 3 - Absent : 2

> Décision Modificative

Suite à des dépenses de matériel non prévues au Budget primitif 2018, il convient de procéder à la décision modificative suivante sur l'exercice 2018 :

libellé opération	investissement			DEPENSES	RECETTES
	n°opération	chapitre	article		
taxe d'aménagement	OPFI	40	10226		3 800,00
achat matériel et mobilier	10001	21	2158	3 800,00	
				3 800,00	3 800,00
			solde		0,00

Après avoir entendu l'exposé de monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide d'accepter la décision modificative telle qu'exposée ci-dessus.

> Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) applicable au cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques

Considérant que le RIFSEEP est dorénavant applicable au cadre d'emploi des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel à compter du 1^{er} janvier 2019 pour le cadre d'emploi des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques et précise que les dispositions de la délibération n°2017/036 lui sont applicables.

> Marché de restauration scolaire

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'en application des règles des marchés publics, un marché public a été lancé pour désigner une société de fournisseurs de repas et goûters.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie afin d'étudier les candidatures et déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse à partir des critères de sélection. La commission émet un avis favorable sur la proposition de l'entreprise ALBERT RESTAURATION.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de confier la fourniture des repas et goûters auprès des cantines des écoles et des CLSH de Saint-Médard-d'Eyrans à l'entreprise ALBERT RESTAURATION et d'autoriser monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

> Mise en sommeil de la Caisse des Ecoles

A la demande du Trésor Public, une modification administrative doit être faite sur la régie qui encaisse les recettes de cantine. Cette modification alourdirait par voie de conséquence le quotidien des parents.

Dès lors, pour des motifs de facilité de gestion, de cohérence fonctionnelle et de simplification administrative, il est souhaitable, à plusieurs titres, de mettre en sommeil la caisse des écoles et de transférer ses activités, dépenses et recettes sur le budget communal à compter du 1^{er} janvier 2019.

Cette mise en sommeil durant trois ans consécutifs permettra au terme de ce délai, de dissoudre la caisse des écoles. En effet, l'article 23 de la loi 2001-624 du 17 juillet 2001 prévoit que « lorsque la caisse des écoles

n'a procédé à aucune opération de dépenses et de recettes pendant trois ans, elle peut être dissoute par le Conseil Municipal ».

Monsieur le Maire indique que dans sa séance du 5 décembre 2018, les membres élus de la Caisse des Ecoles en ont pris acte. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise la mise en sommeil de la Caisse des Ecoles et approuve le transfert de ses activités, dépenses et recettes sur le budget communal à compter du 1^{er} janvier 2019.

> Indemnité de conseil aux trésoriers

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'un arrêté interministériel en date du 16 décembre 1983 fixe les conditions d'attributions de l'indemnité de conseil allouée aux Comptables du Trésor Public chargés des fonctions de Receveurs des Communes et Etablissements Publics.

Considérant les services rendus par Monsieur Daniel ARMENGAUD et Madame Evelyne THOUARD, le Conseil Municipal décide de fixer le taux de l'indemnité à 100% et de verser les sommes au prorata temporis et autorise monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

> Subvention exceptionnelle

Monsieur le Maire indique qu'une subvention a été demandée par l'association « les Bodies de Léon », association Loi 1901 créée fin juillet 2018 par une habitante de la commune. Cette association a été déclarée d'intérêt général.

L'objectif de l'association consiste à adapter bénévolement des vêtements pour les bébés hospitalisés prématurés et de mettre gracieusement ces habits à disposition dans les hôpitaux.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 200 euros afin de soutenir le démarrage de cette association. Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 200 euros à l'association « les Bodies de Léon. »

> Opérations avant le vote du Budget Primitif 2019

Monsieur le Maire rappelle qu'avant l'adoption du budget primitif 2019, il est possible d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. (article L1612-1 CGCT)

Sur proposition de monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide d'autoriser monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2018.

> Adhésion à l'IDDAC 2019

L'IDDAC a pour vocation essentielle d'initier et de soutenir l'action culturelle et artistique en Gironde. Au moyen d'une cotisation annuelle fixée à 310 euros pour 2019, l'IDDAC propose de nombreux services à ses adhérents.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide d'adhérer à l'IDDAC dont le montant de la cotisation s'élève à 310 euros et autorise monsieur le Maire à signer tout document utile relatif à ce dossier.

Les festivités de Noël et des voeux en photos



Animation de Noël sur le marché communal le 16 décembre dernier.
Entre éclaircies et gouttes, les habitants étaient au rendez-vous !



Ambiance détendue pour le repas de Noël au restaurant scolaire de l'école élémentaire.



Quelques pas de danse au repas des aînés, organisé par l'association Familles Rurales avec l'aide de la municipalité.



Décorations et illuminations de Noël dans la commune.



Voeux de la municipalité au personnel communal le mercredi 9 janvier et aux forces vives le vendredi 11.



Maternelle : un spectacle pour les petits

Le mercredi 19 décembre dernier, les enfants de l'ALSH maternel ont assisté au spectacle « Petites miettes » à la salle des fêtes. Un très bon moment, apprécié par tous, quelques jours avant les vacances de Noël !



Primaire : Un mercredi magique !

Mercredi 28 novembre dernier, les enfants de l'accueil de loisirs primaire ont eu la chance d'assister à un spectacle de magie, à la salle des fêtes. Ce moment de plaisir, à l'initiative du service jeunesse, était proposé par Romain VILLOTEAU, magicien professionnel et ancien intervenant aux TAP.

Romain a proposé un spectacle de magie théâtralisée avec disparitions, apparitions, transformations et lévitations. Les tours de magie se sont enchaînés à un rythme endiablé. Magie, clowneries, performances et poésie, tous les ingrédients étaient rassemblés pour assurer un moment de bonne humeur inoubliable et de franche rigolade !

Lors de ce spectacle, destiné aux enfants, Romain a proposé des tours de magie visuels, alliant grands classiques et tours amu-

sants, en musique. Il a proposé un spectacle participatif, où les enfants sont devenus tour à tour acteurs et magiciens. Sans oublier les animateurs, à qui il avait réservé quelques surprises !

A en croire les rires et applaudissements des enfants, ce fut une réelle réussite. Il a su créer une ambiance magique, enchantée et originale pour les enfants, à quelques semaines de Noël !



Ados : une année un projet 2019

« Concert pour tous ! »

Dans le cadre des actions jeunesse de la commune, nous allons proposer pour le public ados 13/17 ans, une ouverture vers la culture musicale.

En effet, nous constatons que cet univers, relevant de tous les domaines artistiques et culturels (musique, danse, théâtre, cirque) n'est pas à la portée de tous.

En général, les concerts sont souvent proposés à des prix bien

trop élevés, pour permettre à des jeunes d'en profiter.

Alors, avec l'aide du Département de la Gironde, nous allons proposer cinq concerts en 2019, pour les jeunes de la commune, à des prix compris entre 8 et 11 euros.

L'idée est de leur faire profiter de plus de 35 places de spectacle et comédie musicale - grand spectacle.

Restitution Point Jeunes

Désormais ancrée dans les agendas, la soirée de « restitution » des activités des ados, s'est déroulée le 14 décembre dernier. En présence de monsieur le Maire, des membres du Conseil Municipal, des adolescents fréquentant le Point Jeunes et de leurs parents, les animateurs ont pu présenter et valoriser ce qui a été fait durant les différents séjours, ainsi que les vendredis soirs. Au travers des différentes projections de films et diaporamas,

tous ont pu découvrir l'ambiance sur les camps et séjours en 2018. Une soirée conviviale et un véritable moment d'échanges entre élus, parents et ados, qui s'est poursuivi autour du « verre de l'amitié ».



Argent de poche

La prochaine session se déroulera pendant les vacances de février, **du 18 février au 1^{er} mars**.

Les inscriptions auront lieu entre le 28 janvier et le 10 février.

Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur le site internet de la commune ou à l'accueil de la mairie.

Infos vacances d'été 2019

Le service jeunesse vous informe que pour les vacances d'été, les ALSH maternelle et primaire, ainsi que le loisir ados seront ouverts :

- Du lundi 8 juillet au vendredi 2 août (4 semaines)

- Du lundi 26 au vendredi 30 août (1 semaine)

Les réservations se feront à partir du lundi 3 juin 2019. Notez bien cette date !

Pour les ALSH maternelle et primaire, les réservations se font en ligne ou par feuille de réservation (en mairie) et pour le loisir ados, par feuille de réservation. Nous vous rappelons que les inscriptions ou réservations **ne seront possibles qu'à concurrence du solde de votre compte.**

Associations

TCSM : une très bonne année 2019

L'année 2018 a vu se terminer les championnats de Gironde de nos équipes séniors.

Dans une phase de poule de plus en plus relevée, nos trois équipes ont brillé dans le jeu mais aussi en organisant des temps d'échanges entre équipes et clubs.

Une équipe 13/14 ans a débuté également la compétition. Bravo à Thibault, Maxime, Quentin et Johan pour leur engagement et leur ténacité sur le terrain. Une première année de compétition qui présente de belles promesses pour nos jeunes pousses !

Les cours de cette fin d'année se sont terminés par notre arbre de Noël, le samedi 22 décembre. Toute l'équipe accompagnée de



Cyril, notre diplômé d'état, vous avait préparé une animation sur une dernière matinée, avec au programme quelques ateliers de motricité et de précision. Nos plus jeunes ont eu l'immense

joie de rencontrer le Père Noël.

Nous remercions tous nos licenciés ainsi que leurs parents pour leur participation. Une mention spéciale à nos ados qui ont magnifiquement participé à l'encadrement des plus jeunes. Avec cette jeune équipe, l'avenir est à coup sûr assuré.

Nous avons également proposé une petite animation surprise, réalisée par le pôle compétition. Sur un fond musical, vous avez pu voir nos compétiteurs se déhancher tout en réalisant des gestes de tennis. Cette vidéo, ainsi que toutes les photos de nos animations, sont accessibles sur notre site internet www.tcsmeyrans.fr et sur notre page Facebook.

En ce début d'année, nous n'avons pas perdu nos bonnes habitudes, avec la traditionnelle galette qui a eu lieu le samedi 12 janvier, à la salle polyvalente. Nous avons fait profiter à nos plus jeunes d'une petite pause avec de la potion magique par la diffusion d'Astérix avant de pouvoir se régaler.

Nous sommes allés au tournoi international des Petits As. Nos licenciés ont pu découvrir les futurs talents de demain.

Un plateau au format rouge, pour les 8 ans filles/garçons, se déroulera le samedi 2 février 2018. Cette rencontre permettra à nos plus jeunes de côtoyer d'autres clubs afin de les initier à la compétition.

Toute l'équipe du TCSM vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2019, tant sur le plan familial que sportif et professionnel.

Au plaisir de vous rencontrer sur ou en dehors des courts, pour un échange et un moment de convivialité.



BAYEN : VOEUX

L'association de Bayen vous présente ses meilleurs vœux et vous informe que les dates de ses séjours d'été ainsi que les bulletins d'inscription seront en téléchargement sur son site assobayen.net à partir du mois de février.



Amicale des Anciens Combattants : du nouveau pour certains combattants

Les soldats français déployés en Algérie entre le 3 juillet 1962 et le 1^{er} juillet 1964, c'est-à-dire après les accords d'Évian, sont désormais reconnus comme Combattants. Dès ce 1^{er} Janvier, ils pourront se voir octroyer la carte du combattant et bénéficier des avantages qui y sont liés : retraite du Combattant, ½ part supplémentaire à l'impôt sur le revenu à partir de 74 ans.

HBSME : un bilan 2018 positif

Une fin d'année très positive

Depuis le début de la saison, les victoires s'enchaînent pour de nombreux collectifs. Une mention spéciale pour les -13 garçons et les -18 garçons qui restent invaincus à l'issue de la phase des brassages. Cela augure un haut niveau de jeu lors des prochains matchs.



Le 16 décembre, le club a accueilli les détections du Comité de Gironde pour les -13 garçons.

Sur un plan plus festif, la soirée de Noël a fait salle comble et les dernières séances d'entraînement de décembre se sont termi-

nées par des goûters, toujours dans la bonne humeur et la convivialité.

Une dynamique qui se poursuit en 2019

Dès le 12 janvier, un plateau de - 9 (école de hand), suivi de matchs amicaux, a été organisé ; de belles occasions pour les jeunes arbitres de s'exercer, sous l'encadrement de Martine.

Reprise des matchs de championnat le 19 janvier, venez nombreux encourager nos équipes !

Tenez-vous informés des événements organisés par le club sur notre site Internet et notre page Facebook. A bientôt sur les terrains ou dans les gradins !



Qi qong : des nouvelles

Une belle soirée avant les fêtes de fin d'année, passée entre participants du qi qong, où l'enthousiasme est présent à chaque séance du lundi à 19h. Nathalie Moratto, la coach de l'association « Le Phénix des Graves » met tout en œuvre pour que les élèves se sentent bien et développent harmonie, bien-être et santé grâce à la pratique de cette discipline. Merci à la municipalité, pour la mise à disposition de cette salle chauffée et confortable, remise à neuf pendant les vacances de Noël.

Familles Rurales repas des aînés

Tradition oblige, le repas des aînés offert par la mairie et organisé par l'association Familles Rurales est un événement marquant dans les festivités de fin d'année.

Après le discours de monsieur BALLION, Président de l'association et celui de monsieur le Maire, les 125 convives présents ont pu apprécier, cette chaleureuse journée, très conviviale grâce à la bonne humeur de chacun et de l'orchestre Myriam qui a permis aux nombreux danseurs de montrer leur talent.

L'Association Familles Rurales vous souhaite une bonne et heureuse année pour 2019.



Associations

Pétanque : quelle belle année 2018

Trois événements ont marqué la fin de l'année, le challenge MONTESQUIEU, l'assemblée générale et le repas du club.

Le 11 novembre a eu lieu le premier challenge de la Communauté de Communes de Montesquieu, à l'initiative du club de Saint-Médard-d'Eyrans. L'objectif était de faire participer les sept clubs



de la CCM à une manifestation commune.

La participation a été fixée à 10 euros par joueur, repas, boissons et apéritif compris. Chaque club a apporté sa manne à

concurrence de 40 euros.

Ce sont 74 doublettes qui se sont disputées le challenge en cinq parties. La météo était avec nous et ce fut une superbe journée, conviviale et dans un excellent esprit. Le repas a réuni 180 personnes. C'est l'équipe de Cédric Mula d'Ayguemorte-les-Graves

qui a remporté le challenge et qui aura la charge de l'organisation en 2019.

Le club de Saint-Médard-d'Eyrans a remporté le trophée du club le plus représenté avec 18 doublettes.

La journée s'est terminée avec la remise des récompenses, en présence de Christian Tamarelle, Président de la CCM, ainsi que celle des maires des clubs représentés.

Le 16 novembre, s'est déroulée notre assemblée générale avec une forte participation de nos adhérents. Nous remercions monsieur le Maire pour sa participation. Le rapport d'activité de l'année 2018 a été présenté, le bilan financier a été adopté et le rapport d'orientation pour 2019, validé.

Tout va très bien pour la pétanque Saint-Médardaise qui compte à ce jour 62 licenciés.

Le 23 décembre, le club a offert un repas de fin d'année à l'ensemble de ses adhérents, qui ont apprécié le sanglier et le chevreuil offerts par les licenciés chasseurs.

Nos concours tickets du mardi et vendredi continuent de connaître un très bon succès.

La saison 2019 a été lancée avec la galette des rois, le 18 janvier.

Le 2 février, aura lieu notre premier loto à la salle des fêtes, à partir de 20h30 avec de très nombreux lots. On vous attend très nombreux.

Le Club de pétanque vous adresse ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année



Dynamic's club : les news

Dynamic's Club vous souhaite une très bonne et heureuse année 2019, ainsi qu'une bonne santé. L'année 2018 s'est terminée avec un repas spectacle où les serviettes ont tourné dans une super ambiance pour la joie de tous.

Nous reprenons nos activités tous les mardis et mercredis à la salle polyvalente. Vous pouvez nous rejoindre si vous aimez jouer aux cartes (belote, tarot, rami) ou au triomino, dans la bonne humeur et nous aider à préparer les lotos, les concours de belote et les repas.

> Petit loto à la salle polyvalente le 13 février à 14h et concours de belote le 6 mars à 14h.

> Prochain grand loto à la salle des fêtes le samedi 16 mars, nous vous attendons nombreux pour y participer.



St Med Loisirs : on « smache » !



La section Volley-ball de l'association St Med Loisirs se porte très bien. Cette année, elle compte 25 inscrits dont

10 filles. Cette forte augmentation de l'effectif féminin est positive pour les championnats mixtes. Une équipe est engagée en poule B du championnat Open, avec une quinzaine de matchs à

l'année, dont la moitié à l'extérieur. Tous les lundis soir, à partir de 20h, le groupe se retrouve pour l'entraînement sous l'égide de Jérémy.

Chacun y trouve son compte, du loisir avant tout mais aussi de la compétition pour les plus motivés d'entre eux. Un grand merci aux sponsors, la société CSCV et le Garage GEORGE. Grâce à eux, l'association a pu investir dans du matériel sportif.

St Med Loisirs remercie la commune, pour la mise à disposition de la salle et la subvention allouée chaque année.

Cette association, qui est née à la création de la salle multisports, propose des activités sportives en loisirs, pour les adultes. Trois sports sont représentés : le Futsal, le Badminton et le Volley-ball. L'objectif est de se faire plaisir dans le sport loisir.

Comité des fêtes

« Chez Persil et Ciboulette » de la Cie Pas folle la guêpe

Un spectacle clownesque, musical et culinaire ! Bienvenue chez Persil et Ciboulette!

Au menu, recettes musicales et bouchées théâtrales.

Au son de l'accordéon diatonique, la guerre contre les produits industriels est déclarée...

90 enfants sont venus rire au spectacle de Noël offert par le Comité des Fêtes et quel bonheur de voir leurs petits yeux émer-

veillés devant le Père Noël qui leur offrait des chocolats.

Le Comité des Fêtes remercie les familles pour leur fidélité.



Les Bonnes Affaires d'Eyrans

le programme de l'année

L'équipe des Bonnes Affaires d'Eyrans vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019 et tient à remercier tous ses usagers et bénévoles pour l'année passée.

Nous vous donnons rendez-vous cette année lors de trois bourses :

> **Bourse aux vêtements Printemps/été : bébé / enfant / homme / femme**

- Dépôt : samedi 23 mars
- Vente : dimanche 24 mars
- Retrait : lundi 25 mars

> **Bourse aux vêtements Automne / Hiver : bébé / enfant / homme / femme**

- Dépôt : samedi 19 octobre
- Vente : dimanche 20 octobre
- Retrait : lundi 21 octobre

> **Bourse jouets et puériculture**

- Dépôt : samedi 16 novembre
- Vente : dimanche 17 novembre
- Retrait : lundi 18 novembre

Pour préparer vos prochaines visites, pensez à préparer vos listes grâce au modèle disponible sur notre groupe Facebook ou bien sur le site de la mairie (rubrique associations) ainsi que vos lots à l'avance.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles, si vous êtes intéressés n'hésitez pas à nous contacter :

lesbonnesaffairesdeyrans@gmail.com

06.58.64.01.55 ou 06.28.08.42.89

Facebook Groupe : Les Bonnes Affaires d'Eyrans



Du côté de l'école

Les écoles : Noël

La dernière semaine avant les vacances, les élèves, de la petite section au CM2 ont fêté Noël à l'école. Chaque année, les élus tiennent à offrir un goûter de Noël aux 320 enfants fréquentant les deux écoles communales.

Cette année, le Père Noël a d'abord posé son traîneau à l'école maternelle. Au programme, un goûter composé d'un chocolat chaud, d'un jus d'orange et de viennoiseries, fut servi aux tout petits. Une poche de chocolats, préparée par les élus, leur fut aussi offerte. Un vrai moment convivial et gourmand ! Ensuite, les enfants ont accueilli en chansons le Père Noël, venu distribuer des cadeaux pour les cinq classes. Le Père Noël a terminé sa tournée dans les deux classes des petites sections, pour un moment



privilegié ! Les yeux pétillaient de bonheur chez les tout petits.

Le lendemain matin, ce fut au tour des élèves de l'école élémentaire de prendre le goûter de Noël, à la salle des fêtes. Eux aussi ont eu droit à un petit déjeuner « amélioré » et sont repartis avec leur poche de bonbons ! Ils avaient préparé des chansons et même une petite pièce de théâtre, pour le plus grand plaisir du public, conquis d'avance.

La municipalité tient à pérenniser ce moment de convivialité partagé entre les élèves, leurs enseignants, le personnel communal ainsi que les élus présents pour organiser ces deux manifestations.



Ecole maternelle

Inscriptions rentrée 2019

La Directrice de l'école maternelle procédera aux inscriptions des enfants nés en 2016, **du lundi 4 mars au vendredi 12 avril 2019**.

Vous devez d'abord faire une pré-inscription en Mairie, puis **venir sur rendez-vous (05.56.72.70.77), à l'école, munis :**

- du carnet de santé de votre enfant,
- du livret de famille

- des documents dûment remplis, fournis en Mairie.

Pour les parents séparés ou divorcés, merci de communiquer les renseignements concernant les deux parents (et une décision de justice, si un seul des deux parents exerce l'autorité parentale).

Dans tous les cas, les enfants doivent être « propres » pour être acceptés à l'école maternelle.

La galette

Jeudi 17 janvier, les enfants ont dégusté les galettes des rois, tous ensemble ! Ils arboraient fièrement les couronnes confectionnées en classe. Un moment de convivialité mais aussi d'apprentissage !

Les reines et les rois ont été honorés !

Un grand merci à M. et Mme FREY, de la boulangerie « Le Meunier d'Eyrans », pour leur participation.



Ecole élémentaire

Education musicale

Tous les enfants de CM1 et CM2 ont pu assister à un spectacle musical «La rue sans tambour», donné par «la compagnie à demi-mot». L'occasion de faire découvrir aux élèves le chant et la musique baroque avec une écriture contemporaine. Contre-ténor, viole de gambe, théorbe et guitare baroque n'ont plus de secret pour eux !

Afin d'élargir ce domaine, monsieur Jean Goujon est venu nous présenter des instruments à vent de l'époque baroque : cromorne, courtaud, flûte baroque et cornet à bouquin. Des sonorités surprenantes que nous avons pu retrouver dans des extraits musicaux...

Autre prolongement, le concert de la chorale Atout Chœur de Bordeaux qui viendra chanter deux cantates de Bach (entre autres) un des maîtres de la musique Baroque. **Ce concert se**

déroulera le dimanche 17 mars à 17h en l'église de Saint-Médard-d'Eyrans. Il sera donné au bénéfice de la classe de neige des CM1/CM2.

Classe de neige

Les élèves sont partis du 14 au 18 janvier... les photos dans le prochain numéro.

Toutes les actions menées conjointement avec les parents d'élèves au cours des différents marchés, portes ouvertes des Pessac Léognan, tombola, vente de bulbes à l'école... ont permis de faire baisser la participation individuelle des parents d'au moins 60 euros ! Un grand merci à tous les participants !

Vive la classe de neige.

Les coups de coeur du club de lecture



« La route sombre » de Ma JIAN - Chine

Résumé : Meili, une jeune paysanne chinoise, est mariée à Kongzi, lointain descendant de Confucius. Voulant à tout prix un fils pour assurer sa lignée, il met enceinte Meili alors qu'ils ont déjà une fille, défiant la politique de l'enfant unique. Pour éviter les agents de contrôle, ils doivent fuir et commencer une vie de cavale à travers la Chine.

« Un roman bouleversant où la condition de la femme se dégrade à partir de la mise en place de la politique de l'enfant unique. Le récit est dur, avec de véritables scènes de martyres, mais on s'accroche avec ce personnage féminin qui est en révolte et tente courageusement d'améliorer sa condition de vie » Marie-Jo

« Poignant, dérangeant, mais un roman qui nous marque et nous habite longtemps ! » Aline



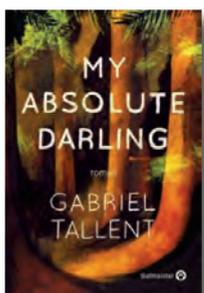
« Les huit montagnes », de Paolo COGNETTI - Italie

Résumé : Pietro est un garçon de la ville, Bruno un enfant des montagnes. Ils ont 11 ans et tout les sépare. Dès leur rencontre à Grana, au coeur du val d'Aoste, Bruno initie Pietro aux secrets de la montagne. Ensemble, ils parcourent alpages, forêts et glaciers, puisant dans cette nature sauvage les prémices de leur amitié.

« Cette histoire d'amitié entre ces deux garçons que tout oppose et qui s'apportent beaucoup sans en dire long, m'a beaucoup touchée ! » Martine

« Découverte magnifique des Alpes italiennes, au coeur du val d'Aoste, la montagne est un personnage à part entière » Sandra

« Ecrite dans une langue pure et poétique, il y a du Pagnol dans cette histoire ! C'est un grand roman d'apprentissage et de filiation. » Christine



« My absolute darling » de Gabriel TALLENT - Etats-Unis

Résumé : À quatorze ans, Turtle Alveston arpente les bois de la côte nord de la Californie avec un fusil et un pistolet pour seuls compagnons. Elle trouve refuge sur les plages et les îlots rocheux qu'elle parcourt sur des kilomètres. Mais si le monde extérieur s'ouvre à elle dans toute son immensité, son univers familial est étroit et menaçant : Turtle a grandi seule, sous la coupe d'un père charismatique et abusif. Sa vie sociale est confinée au collège, et elle repousse quiconque essaye de percer sa carapace. Jusqu'au jour où elle rencontre Jacob, un lycéen blagueur qu'elle intrigue et fascine à la fois. Poussée par cette amitié naissante, Turtle décide alors d'échapper à son père et plongée dans une aven-

ture sans retour où elle mettra en jeu sa liberté et sa survie.

« C'est un huit clos sur un territoire sauvage dans le nord de la Californie, avec le récit d'une relation mortifère, d'amour absolu entre un père et sa fille vivant retirés dans une cabane remplie d'armes ! Un texte subtil, émouvant qui ne laisse pas indemne » Aurore

« C'est un livre puissant, très bien écrit qui se lit comme un thriller tant la tension va crescendo, malgré la dureté du récit, il m'a passionné ! A lire absolument ! » Chantal

« Un univers naturel qui fait partie intégrante de l'histoire avec un parallèle entre la violence des personnages et la force de la nature » Marie-Jo

Méli Mélo

« Que deviennent les ballons lâchés dans le ciel ? »

MERCREDI 6 FÉVRIER

À la salle des fêtes - 18h30 (40mn)

Dès 3 ans - Pop-up, théâtre de papier

6€ (réservations au 06 77 41 42 88)

Compagnie d'Objet Direct

« Que deviennent les choses que l'on perd ou qui se perdent ? Que devient...mon doudou oublié à l'école, le ballon envolé dans le ciel, le seau égaré sur la plage, la perle engloutie par le lavabo, ma chambre transformée par l'obscurité ? Chacune de ces questions, pétries de fraîche curiosité, est l'occasion de découvrir au travers de grands livres pop-up des réponses riches en surprises

et en fantaisie.

Mélangant les techniques du théâtre de papier au théâtre d'objet, du jeu clownesque à la précision d'un jeu d'images, du livre au film d'animation. Ce spectacle fourmille d'inventivité pour faire du thème de la disparition une porte joyeuse ouverte sur l'imaginaire. »



Animations de février et mars :

Club des bébés lecteurs

À la bibliothèque - Mercredi 13 février - 10h30/11h30
sur inscription

Heure du conte

À la bibliothèque - Vendredi 15 février - 17h/18h

P'tit atelier

À la bibliothèque - Mercredi 20 février - Atelier créatif en famille « découpage » - 10h/12h
réservation obligatoire - gratuit - à partir de 4 ans

Pep's café

À la bibliothèque - pour les parents - 20h30
sur inscription - gratuit

+ Expo « Les métiers »

À la bibliothèque - tout public - février

+ Concours de dessins

« Le métier de tes rêves »
à déposer jusqu'au 28 février

Club des bébés lecteurs

À la bibliothèque - Mercredi 13 mars - 10h30/11h30
sur inscription

Heure du conte

À la bibliothèque - Vendredi 22 mars - 17h/18h

+ Expo « le plastique »

À la bibliothèque - tout public - mars

Succès pour le spectacle de fin d'année

Retour en images sur le spectacle « Petites miettes », proposé par la bibliothèque aux 6 mois/ 4 ans, le 19 décembre dernier. Ce sont soixante cinq personnes (enfants et accompagnants) qui ont pu apprécier la cuisine des comptines !



Un très bon bilan pour la bibliothèque en 2018 :

185 prêts de jeux

7 classes tous les mois

340 lecteurs actifs
(qui ont emprunté au moins 1 livre)

Des expo et des animations
tous les mois

88 jeux

3341 visiteurs

135 spectateurs

12 clubs de bébés lecteurs

Un choix de 9250 livres

11 150 prêts

Carnaval 2019

Le Carnaval, édition 2019 aura lieu le samedi 2 mars. Au programme : défilé, animations...
Rendez-vous nombreux et déguisés !

Infos locales

Infos CCM

Fleurissez vos trottoirs

Pour la deuxième année consécutive, la CCM vous propose d'embellir notre territoire, grâce à un kit de fleurissement. Participez à cette grande opération de fleurissement du territoire, en semant devant chez vous ces graines de fleurs sauvages. Et gratuitement, bien sûr !

Un kit de fleurissement est disponible (dans la limite des stocks disponibles) à l'accueil de la mairie ou de la CCM.

Distribution des sacs jaunes dès le mois de février pour chaque foyer (2 rouleaux de 35 sacs)

> N'hésitez pas à découvrir le site de la CCM : www.cc-montesquieu.fr

De nombreuses informations disponibles : Maison des services au public (CAF, ANTS, pôle emploi), Transgironde proximité, mode d'accueil (relais/crèches... via la permanence petite enfance), l'accompagnement à la création/reprise d'entreprises, le lieu d'accueil enfants parents, les permanences emploi, permanences infos droits/familles en gironde.

Co-working

L'association L'ETAPE* est née en juin 2018.

Elle offrira un espace de travail partagé (co-working) dans le bourg de Saint-Selve (au 17 Grand' Rue dans les bâtiments de l'ancienne Poste) à compter du 1^{er} trimestre 2019.

Ce Tiers-Lieux s'adresse à plusieurs catégories de travailleurs (salariés en télétravail, micro-entrepreneurs, travailleurs indépendants, artisans...) résidant principalement sur Saint-Selve, Saint-Morillon, Saint-Michel de Rieufret, Saint-Médard-d'Eyrans, La Brède, Beautiran, Castres et Portets.

Ils pourront y trouver un lieu pour travailler de manière ponctuelle ou régulière (bureaux et espace de travail partagé), ainsi qu'une salle de réunion, de formation ou même d'exposition.

Ils pourront également y côtoyer et rencontrer d'autres professionnels du territoire.

L'ETAPE a aussi pour vocation d'organiser des formations, des

conférences, des partages d'expériences au sein du territoire.

Ce local est doté d'une très bonne connectivité internet (en Wifi et filaire) ainsi que d'outils de reprographie, de présentation et de communication à distance... Enfin, une cuisine chaleureuse permettra à tous de prendre un café, un repas.

Si vous souhaitez utiliser les services de cet espace de co-working et/ou rejoindre le groupe de bénévoles porteurs du projet, n'hésitez pas à contacter :

Christine BOUTES au 06 81 74 65 86

Jean BABOLAT au 06 20 47 11 68

etape.coworking@gmail.com

<https://www.facebook.com/coworking.desaintselve>

*Espace de Travail et d'Animation à Partager Ensemble

Frelons asiatiques

L'association d'apiculteurs bénévoles (ADSA33) vous informe sur les techniques pour lutter contre les frelons asiatiques en les reconnaissant et en fabriquant des pièges. Elle propose aussi la destruction des nids.

Toutes les informations :

> www.ADSA33.over-blog.com

> 06 78 18 32 34 (Erick LE BERVET)

> site de la commune rubrique action sanitaire



2019

Collecte déchets verts et encombrants

> **Mardis 2 avril, 7 mai, 4 juin, 3 septembre, 1^{er} octobre et 5 novembre : collecte des déchets verts.**

> **Jeudis 11 avril, 11 juillet et 10 octobre : collecte des encombrants.**

Inscription au 0 805 020 002 ou par mail : encombrants.montesquieu@groupenicollin.com ou dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com

Les inscriptions seront acceptées au plus tard à 16h, la veille de la collecte.

Jean-François CAUSSÉ : Président de l'Académie d'Harmonie des Graves



Ce chef d'entreprise de 54 ans, marié et père de 3 grands enfants, habite Cabanac et Vilagrains. Originaire du sud-est, ce musicien classique, a étudié la clarinette au Conservatoire d'Avignon. Jean-François CAUSSE est depuis 7 ans maintenant, le Président de la Compagnie des Ateliers de Musique en Terre de Graves Montesquieu (CAMGRM).

L'Académie d'Harmonie des Graves regroupe l'ensemble des activités de la Compagnie des Ateliers de Musique en Terre de Graves de Montesquieu (la CAM), L'association a été créée en 2009, par des élus du territoire et des musiciens. L'objectif était de donner la possibilité à tous les enfants du territoire de connaître les instruments de musique d'harmonie, d'apprendre à en jouer, de les réunir dans des ensembles se produisant sous diverses formes, à différentes occasions pour animer le territoire de manière intergénérationnelle et populaire.

La CAM a donc développé des activités de sensibilisation (temps périscolaires, concerts pédagogiques ...), d'apprentissage (cours d'instrument en partenariat avec les écoles de musique du territoire) et de pratique d'ensemble (orchestres d'harmonie, banda, fanfare...) auprès des différentes communes du territoire.

La volonté intercommunale est forte. Les objectifs qui sont de mettre la musique à portée de tous, de créer des activités qui perdurent, de montrer les vertus de la musique (éducatives, pédagogiques...) perdurent et sont accompagnés de valeurs fondamentales telles que la découverte, l'accessibilité, la qualité, l'épanouissement, le partage, la mutualisation la coopération, la valorisation, transmises par l'ensemble des intervenants.

Zoom sur Maxime MANENT, chef d'orchestre

Professeur de musique depuis 15 ans sur le territoire, professeur de saxophone, il dirige l'Harmonie Master (30 musiciens de 12 à 70 ans). Il est aussi musicien à l'Armée de l'air à Mérignac. En sa qualité de chef d'orchestre, il organise des concerts communs, en choisit les thèmes et monte de nombreux projets au sein de l'association.



Renseignements :
<http://camgrm.org/>

Agenda

Février /

Mars 2019

> Samedi 2 février
Loto Pétanque - 20h30 - salle des fêtes

> Mercredi 6 février
Spectacle Méli Mélo - 18h30 - salle des fêtes

> Mercredi 13 février
Club des bébés lecteurs - 10h30/11h30 - bibliothèque

> Vendredi 15 février
Heure du conte - 17h - bibliothèque

> Vendredi 15 février
Grand Débat National - 19h30 - salle des fêtes

> Du 16 février au 3 mars
Vacances scolaires

> Samedi 16 février
Loto HBSME - salle des fêtes

> Lundi 18 février
Conseil Municipal - 19h - Mairie

> Mercredi 20 février
P'tit atelier créatif en famille - 10h/12h - bibliothèque

> Vendredi 22 février
Pep's café - 20h30 - bibliothèque

> Samedi 2 mars
Carnaval - centre bourg

> Mercredi 13 mars
Club des bébés lecteurs - 10h30/11h30 - bibliothèque

> Samedi 16 mars
Loto Dynamic's club - 20h - salle des fêtes

> Dimanche 17 mars
Concert Chorale Atout Choeur - 17h - église

> Mardi 19 mars
Commémoration Guerre d'Algérie - Monument aux Morts

> Vendredi 22 mars
Heure du conte - 17h - bibliothèque

> 22, 23 et 24 mars
Bourse vêtements printemps/été - Les Bonnes Affaires d'Eyrans - salle des fêtes

Vidéosurveillance

Le système de vidéosurveillance mis en place dans la commune comporte 7 caméras :

- 4 en centre bourg (mairie/salle des fêtes, services techniques, parking école élémentaire/crèche, salle polyvalente)

- 2 à la salle multisports (entrée et parking)

- 1 au niveau de l'ancienne gare

Elles sont reliées à un écran, placé dans le bureau de monsieur le Maire.

Les images sont enregistrées et peuvent être, sur réquisition de leur part, utilisées par les services de gendarmerie.

Des panneaux indiquant que la commune est placée sous vidéosurveillance vont être posés à toutes les entrées de ville.



COMMUNE SOUS VIDÉOPROTECTION

Lois n°95-73 du 21/01/1995 et n°2006-64 du 23 janvier 2006
Décrets n°96-926 du 17/10/1996 et n°2006-929 du 28 juillet 2006

Pour toute question relative aux images enregistrées,
s'adresser auprès de la municipalité
de Saint-Médard-d'Eyrans.